

**Secrétariat**

Distr. générale
25 novembre 2014
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique****Lettre datée du 30 octobre 2014, adressée au Secrétaire général
par le Département des affaires juridiques de l'Agence spatiale
européenne**

Conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), dont elle a accepté les droits et les obligations, l'Agence spatiale européenne a l'honneur de communiquer ci-joint des renseignements concernant les objets spatiaux Sentinel-1A et ATV-5, qui ont été mis en orbite ces sept derniers mois (voir annexe).

L'Agence a en outre l'honneur de noter qu'à compter du 28 octobre 2014, date de la signature de l'Accord entre l'Union européenne, représentée par la Commission européenne, et l'Agence spatiale européenne sur la mise en œuvre du Programme Copernicus, y compris le transfert de propriété des Sentinel, elle a transféré la propriété de Sentinel-1A à l'Union européenne.

(Signé)

Marco **Ferrazzani**
Conseiller juridique et
Chef du Département des affaires
juridiques de l'ESA



Annexe

Données relatives à l'immatriculation d'objets spatiaux lancés par l'Agence spatiale européenne^{1*}

Sentinel-1A

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	2014-016A
Nom de l'objet spatial:	Sentinel-1 A
État d'immatriculation:	Agence spatiale européenne (ESA)
Date et territoire ou lieu de lancement	
Date de lancement:	3 avril 2014 à 21 h 2 mn UTC
Territoire ou lieu de lancement:	Site de lancement Soyouz, Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite (avec pour époque le 27 octobre 2014, 18 h 16 mn 27 s UTC)	
Période nodale:	98,68 minutes
Inclinaison:	98,18 degrés
Apogée:	696,96 kilomètres
Périgée:	694,85 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	Sentinel-1A est le premier satellite d'une flotte de satellites cruciale pour le programme européen Copernicus, qui a pour objectif principal la surveillance terrestre et océanique. Il transporte à son bord un radar perfectionné à bande C à synthèse d'ouverture (SAR) qui fournit des images de la surface de la Terre de jour comme de nuit, quelles que soient les conditions météorologiques, et assure la continuité des données SAR en bande C dans le prolongement des missions ERS-2 et Envisat de l'ESA. Il sera complété par le satellite Sentinel-1B dont l'orbite lui sera opposée de 180 degrés, pour former une constellation qui permettra de cartographier l'intégralité de la Terre en l'espace de six jours. La mission sera utile à toute une série de services et applications. La propriété de Sentinel-1A a été transférée de l'ESA à l'Union européenne à compter du 28 octobre 2014, date de

* Ces renseignements ont été communiqués à l'aide du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale et mis en forme par le Secrétariat.

la signature de l'Accord entre l'Union européenne, représentée par la Commission européenne, et l'Agence spatiale européenne, sur la mise en œuvre du Programme Copernicus, y compris le transfert de propriété des Sentinelles.

Renseignements supplémentaires communiqués volontairement en vue de leur inscription au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Changement touchant la supervision de l'objet spatial

Date du changement de supervision:	28 octobre 2014 UTC
Identité du nouveau propriétaire ou exploitant	Union européenne

ATV-5 (véhicule de transfert automatique 5) "Georges Lemaitre"

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale:	2014-44 A
Nom de l'objet spatial:	ATV-5 (véhicule de transfert automatique 5) "Georges Lemaitre"
État d'immatriculation:	ESA
Date et territoire ou lieu de lancement	
Date de lancement:	29 juillet 2014 à 23 h 47 UTC
Territoire ou lieu de lancement:	Centre spatial guyanais, Kourou (Guyane française)
Principaux paramètres de l'orbite (avec pour époque le 12 août 2014 à 12 h 9 mn 23 s UTC, heure d'amarrage à la Station spatiale internationale (ISS))	
Période nodale:	92,86 minutes
Inclinaison:	51,65 degrés
Apogée:	419,58 kilomètres
Périgée:	410,27 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial:	ATV-5 "Georges Lemaitre" est le cinquième véhicule de transfert automatique de l'ESA. Ce véhicule, qui pèse 11 tonnes et mesure 10,3 mètres sur 4,5 mètres peut transporter 6,5 tonnes de fret supplémentaire et s'amarrer automatiquement à la Station spatiale internationale. Après son lancement le 29 juillet 2014, ATV-5 a effectué une phase d'approche

avant de s'amarrer avec succès à la Station spatiale internationale le 12 août 2014. Le véhicule peut rester amarré pendant six mois avant de se désamarrer, se désorbiter et se désintégrer dans l'atmosphère terrestre lors de sa rentrée guidée et contrôlée. ATV-5 est la dernière mission de véhicule de transfert automatique.
